



PRIME EXCEPTIONNELLE SUITE ...

Suite à la note du 13 décembre 2018 et comme mentionné dans notre tract, notre syndicat **FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MI** a réclamé auprès de l'Administration une prime équivalente pour nos collègues en poste dans les SGAMI mobilisés pour les mouvements des « gilets jaunes »



Par note du 13 décembre 2018, M. le secrétaire général du ministère de l'Intérieur informe les préfets de région et de département de l'octroi d'une prime exceptionnelle **d'un montant de 200€**. Cette prime est une mesure d'accompagnement aux personnels mobilisés par les troubles à l'ordre public affectant le pays.

Extrait de la note concernant les collègues concernés par cette mesure :

Les agents concernés par le bénéfice de cette prime sont ceux des services mobilisés pour assurer ces missions : cabinet (sécurité, communication, SIDPC, agents mobilisés dans les COD...), standard (agents qui ont pu être rappelés pour activer les standards), appui et support informatique, logistique / moyens le cas échéant (incluant les intendances).

VERSEMENT SUR LA PAIE DE FÉVRIER 2019

Notre syndicat invite les collègues concernés à se rapprocher de leur hiérarchie avant le 21 décembre !! (clôture de la

Notre syndicat se rapproche du ministère concernant la situation des collègues affectés en SGAMI qui eux aussi ont été impactés par ces circonstances

Notre syndicat se rapproche du Ministère concernant la situation des collègues affectés en SGAMI qui eux aussi ont été impactés par ces circonstances

Un syndicat libre et moderne

Un syndicat qui se bat au présent pour garantir un avenir !!!



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur
01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) fo-prefectures@interieur.gouv.fr <http://www.fo-prefectures.com>

Lors du CTM du 14 février dernier, le Secrétaire Général du MI informe notre secrétaire générale Christine MAROT du versement de cette **prime de 200€** aux collègues en SGAMI !!!

Notre syndicat reste vigilant sur le sujet et vous invite à vous rapprocher de nos délégués .

Dans l'action pour vous !!!



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur

01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) fo-prefectures@interieur.gouv.fr <http://www.fo-prefectures.com>

